
**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le lundi 10 août 2015 à 9 h
777, boul. Marcel-Laurin**

PRÉSENCES :

Monsieur Alan DeSousa, Maire d'arrondissement
Monsieur Maurice COHEN, Conseiller d'arrondissement
Madame Michèle D. BIRON, Conseillère d'arrondissement
Monsieur Francesco MIELE, Conseiller de ville
Monsieur Aref Salem, Conseiller de ville

CA15 08 0537

Séance extraordinaire du Conseil d'arrondissement de Saint-Laurent, convoquée selon la loi et tenue à la salle du Comité située au 777, boulevard Marcel-Laurin, Saint-Laurent, le lundi, 10 août 2015, à 9h, à laquelle sont présents :

Le maire d'arrondissement : Alan DeSousa

Les conseillers de Ville : Aref Salem
Francesco Miele

Les conseillers d'arrondissement : Maurice Cohen
Michèle D. Biron

formant le quorum et siégeant sous la présidence du maire d'arrondissement, Alan DeSousa, et en présence de Me Isabelle Bastien, avocate, agissant à titre de secrétaire.

Le maire d'arrondissement demande un instant de recueillement.

CA15 08 0538

Soumis l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 10 août 2015.

Proposé par le conseiller Maurice Cohen;

Appuyé par la conseillère Michèle D. Biron, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 10 août 2015.

ADOPTÉ.

CA15 08 0539

Soumis sommaire décisionnel numéro 1156275005 relatif à la demande d'aide financière de l'école Vanguard auprès du Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MEESR) dans le cadre du programme de soutien aux installations sportives et récréatives - phase III pour son projet d'agrandissement de gymnase.

ATTENDU que le ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MEESR) a lancé, en juin 2015, le Programme de soutien aux installations sportives et récréatives phase III dans le cadre du Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique;

ATTENDU que ce programme vise à permettre, par une aide financière du gouvernement du Québec, la construction, la rénovation, l'aménagement et la mise aux normes d'installations sportives et récréatives;

ATTENDU qu'afin de bénéficier de cette aide financière, les projets doivent être présentés au MEESR au plus tard le 14 août 2015, et les travaux doivent être exécutés au plus tard deux ans après la date d'autorisation finale;

ATTENDU que le conseil d'arrondissement doit au préalable appuyer la demande de l'école Vanguard par une résolution en ce sens;

Proposé par le conseiller Francesco Miele;

Appuyé par le conseiller Aref Salem, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

- 1.- D'appuyer la demande d'aide financière de l'école Vanguard auprès du MEESR (Ministère de l'éducation, de l'enseignement supérieur et de la recherche) dans le cadre du programme de soutien aux installations sportives et récréatives - phase III pour son projet d'agrandissement de gymnase, dans la mesure où celui-ci est conforme aux dispositions réglementaire en vigueur;
- 2.- D'entreprendre les démarches nécessaires pour bonifier l'appuie par la signature d'un protocole prévoyant une utilisation des installations à titre gratuit, en compensation du paiement au fond des parcs qui fait présentement l'objet d'un litige entre les parties.

ADOPTÉ.

CA15 08 0540

Période de questions du public

Aucune question n'a été posée.

CA15 08 0541

Proposé par la conseillère Michèle D. Biron;

Appuyé par le conseiller Aref Salem, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

De lever la séance à 9h08.

ADOPTÉ.

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 1^{er} septembre 2015.
